Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 27 mars 2012

1. Effectif rentrée

L'effectif prévu pour la rentrée est de 167 élèves à ce jour. Le nombre de classes reste à 7. Comme chaque année, la répartition sera affichée le jour de la rentrée afin de tenir compte des arrivées et/ou départs intervenant pendant l'été.

2. Site Internet de l'école

Tous les parents d'élèves ont été consultés pour autoriser ou non la publication sur le site de photos et de travaux de leur(s) enfant(s). Environ 85% des parents autorisent la publication de photos, et plus de 90% autorisent la publication de travaux. Compte tenu de ces chiffres, seuls les enfants non autorisés seront « floutés ».
Les élève sont amenés à participer à la rédaction des articles qui sont ensuite publiés sur le site par les enseignants.

3. Piscine

Ce dernier trimestre, l'organisation des séances de piscine a été très problématique, une des séances des CP a dû être annulée faute d'accompagnateurs en nombre suffisant, et plusieurs ont failli l'être. L'an prochain, nous ferons vraisemblablement le choix d'emmener un nombre d'élèves moins important. Un grand merci à ceux qui nous accompagnent !

4. Evaluations nationales et socles communs

Les évaluations nationales ont été passées par les CE1 et les CM2 fin mai. Les résultats ont été exposés aux parents en rendez-vous individuels. Par contre, il n'y a plus de remontée des résultats à la circonscription.

Les élèves sont également évalués sur un socle commun de connaissances. Les compétences sont validées au fur et à mesure de leur acquisition. Selon les compétences acquises par les élèves, chaque domaine (« pilier ») est validé ou non ; le socle commun est validé en fin de cycle (CE1 et CM2) si chaque pilier est validé. Si un pilier n'est pas validé, il pourra l'être l'année suivante. Les résultats sont remontés de façon anonyme à l'Inspection ; ils sont également transmis pour chaque élève, au collège.

5. Fête de l'école

Prévue le 17 juin, elle a dû être annulée faute de bénévoles en nombre suffisant pour l'organiser. Les jeux sportifs interclasses organisés par les enseignants ce jour-là auront donc lieu sur le temps scolaire le mardi 26 juin. Afin de préserver l'aspect festif, les élèves prépareront un goûter lors d'ateliers cuisine les 25 et 26 juin.
L'an prochain, les enseignants présenteront un spectacle dans le cadre de la fête de fin d'année dont la formule est peut-être à repenser.

6. Financement des sorties par la coopérative scolaire

Le financement des sorties repose en grande partie sur la coopérative scolaire ; celle-ci est alimentée par la mairie de Louvigné pour environ les ¾, par l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour le ¼ restant. Lorsque des classes partent en classe de découverte, les mairies des autres communes qui ont des élèves dans l'école sont sollicitées. Certaines mairies souhaitent verser une participation (dont elles fixent elles-mêmes le montant) directement aux familles concernées plutôt qu'à la coopérative. Sachant que la mairie de Louvigné verse sa subvention à la coopérative de l'école sans distinction de lieu de résidence, cela pose un problème d'équité. M. OGER propose d'évoquer cette question lors d'une prochaine rencontre avec les maires des communes concernées.

7. Projets et sorties

<u>TPS-PS et PS-MS</u> :
- en mai (les 24 et 31), visite de la ferme pédagogique du Haut Morand à Poilley, ferme agréée depuis 2011. L'aménagement de la ferme est très adapté à l'accueil des classes ; les élèves ont été accueillis avec une dégustation de produits de la ferme.
- en juin, visite de la caserne des pompiers et de l'exposition de travaux d'élèves (voir ci-dessous) pour les PS-MS le 15, pour les PS le 22.

<u>GS et CP-CE1</u> :
visite de la caserne des pompiers suivie d'une participation au concours de dessin proposé par les pompiers en vue d'une insertion dans le calendrier 2013.

<u>GS et CE2-CM1</u> :
- spectacle de danse au Centre Culturel Juliette Drouet (commun à plusieurs écoles de la circonscription) le 12 juin.
- Journée à Saint-Malo le 15 juin : visite de l'aquarium avec ateliers le matin pour les deux classes, jeux sur la plage pour les GS, rallye photo pour les CE2-CM1 sur les remparts l'après-midi.

<u>CP-CE1 et CE1-CE2</u> :
journée du 19 juin à la Petite Couëre (à Nyoiseau dans le 49) : village d'autrefois et parc animalier.

CE2 et CM2 :
séjour culturel à Paris pendant 3 jours du 23 au 25 avril. Visite de la Tour Eiffel, de Notre-Dame, du Louvre, du Château de Versailles. Découverte de Paris vu de la Seine, en bateau-mouche.

CE2-CM1 : visite d'un élevage et pêche dans le cadre de la fête de la pêche à l'étang de la Bilodais le 8 juin.

CM2 :
- matinée défi lecture avec les 6èmes du collège de Roquebleue (St-Georges de Reintembault) et déjeuner au collège le 26 juin
- visite de l'exposition sur le granit

Toutes les classes d'élémentaire : rencontre interécoles à Monthault dans le cadre des projets sur le développement durable menés en partenariat avec la Maison Pierre et Nature (le 22).

Pour plusieurs de ces projets, des articles ont été publiés sur le site de l'école.

Rappel de l'adresse : http://www.ecole-publique-louvigne-du-desert.ac-rennes.fr

La présidente :
Madame SIMONOT

Les secrétaires de séance :
Madame NORMAND
Madame PLUNIAN

Compte rendu mis en ligne sur le site à partir du jeudi 5 juillet 2012.